

Octobre 2012 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Des **travaux de plus de 136 000 \$** pour la mise aux normes du système d'alarme-incendie aux habitations Saint-Raymond

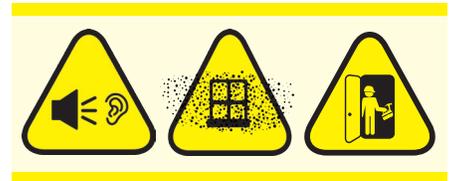


**Depuis le 9 octobre 2012, des travaux de plus de 136 000 \$ sont en cours aux habitations Saint-Raymond, situées au 5605, chemin Upper Lachine. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de l'immeuble.**

Les travaux s'échelonneront sur une période d'environ huit semaines. Ils consisteront, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique, deux avertisseurs sonores et un avertisseur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier,

des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments: du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



### AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **3 octobre** dernier aux habitations Saint-Raymond. **Julie Chalifour**, agente de liaison, et **Mouloud Raaf**, directeur de projets, étaient sur place avec **Doris Modérie**, surveillant de travaux, **Éric Castonguay**, ingénieur, ainsi que **Guillaume Tremblay**, représentant de l'entrepreneur, pour informer les **42 locataires** présents des travaux à venir.

À cette occasion, les locataires ont formulé le souhait d'être informés des travaux qui seront exécutés sur leur étage et dans leur logement au moins 48 heures à l'avance. Cette rencontre a également permis de préciser que, les premières semaines, les travaux se dérouleront exclusivement dans les aires communes. Les premiers logements touchés seront ceux du 6e étage, puis du 5e, et ainsi de suite en descendant. Les personnes malentendantes ont été rassurées de savoir que le niveau sonore des nouveaux détecteurs sera plus élevé qu'actuellement. Certains locataires ont évoqué la sensibilité du système qui sonne trop rapidement l'alarme. L'entrepreneur a confirmé que cette préoccupation serait prise en compte lors de l'installation du nouveau système.

## AVEC VOUS, C'EST NATUREL (SUITE)

Par ailleurs, certaines personnes ont indiqué qu'elles seront absentes pour quelques mois et qu'elles ne seront donc pas en mesure d'ouvrir la porte à l'entrepreneur afin qu'il effectue les travaux. Ces locataires devront signer un formulaire de consentement pour autoriser l'entrepreneur à entrer dans leur logement en leur absence, accompagné d'un employé de l'OMHM. Si vous êtes dans cette situation, veuillez communiquer sans tarder avec **Julie Chalifour, votre agente de liaison, en composant le 514 868-3250.**

## EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <b>DANS TOUS LES LOGEMENTS</b>		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>	<p>Le nouveau détecteur thermique sera associé à votre numéro de logement, ce qui permettra d'intervenir plus rapidement en cas d'incendie.</p>	<p><b>Mise aux normes</b> du système d'alarme-incendie</p> <p><b>Sécurité</b> accrue</p>
 <p>Une lampe stroboscopique sera installée de manière qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>	<p>La nouvelle lampe stroboscopique permettra d'alerter les malentendants; les deux avertisseurs sonores garantiront que tous entendent l'alarme-incendie.</p>	
 <p>Deux avertisseurs sonores seront installés : un dans le corridor, le salon ou la cuisine et l'autre, dans la chambre à coucher.</p>	<p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme incendie. Ce dernier est connecté au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui préviendra les pompiers.</p>	
 <p>L'avertisseur de fumée de chaque logement sera remplacé.</p> <p>Des moulures seront installées au plafond afin de cacher les nouveaux fils.</p>	<p>Le nouvel avertisseur de fumée sera installé près de la chambre à coucher dans votre logement.</p> <p>Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive.</p>	<p><b>Sécurité</b> accrue</p>
<b>DANS LES AIRES COMMUNES :</b> <b>CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE</b>		
 <p>Des détecteurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p><b>Sécurité</b> accrue</p>

## LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, l'Office a pris plusieurs mesures afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

## DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Les **premières semaines**, les travaux se dérouleront dans les aires communes — cages d'escalier, corridors.
- Les travaux commenceront ensuite dans les logements, étage par étage. Les étages du haut seront les remiers à recevoir la visite des ouvriers.
- Finalement, **vers la fin de novembre**, lorsque tous les travaux d'installation seront terminés, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

Pour installer toutes les composantes du système d'alarme-incendie, deux visites sont prévues pour chaque logement.

	Travaux	Durée	Quand
1 <sup>re</sup> visite	Installation des détecteurs de chaleur et de fumée et des avertisseurs (deux klaxons et une lampe stroboscopique) et désinstallation des anciens détecteurs et avertisseurs.	Environ 2 à 3 heures	Entre la fin d'octobre et la fin de novembre
2 <sup>e</sup> visite	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.	Environ 20 minutes	Peu de temps après la première visite

## RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

1. **Vérifiez les affichages à l'entrée de l'immeuble.** Lorsque les travaux commenceront, un **avis général** sera affiché. Lisez-le pour prendre connaissance des détails des travaux.
2. **Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement** pour y effectuer les travaux, **l'entrepreneur vous préviendra** et vous donnera un rendez-vous. **Assurez-vous** alors
  - **d'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur ou de **désigner une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place;
  - ou **signez le formulaire de consentement** pour permettre à l'entrepreneur, accompagné d'un employé de l'OMHM, d'entrer dans votre logement en votre absence.
3. **Pour prendre rendez-vous**, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :
  - un mot dans votre **boîte aux lettres**, un message par **téléphone**, une **note sur la porte** de votre logement... Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ses avis!Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.
4. **Si pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer les ouvriers le plus rapidement possible**.

## L'ENTREPRENEUR

**Sécutrol inc.** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Saint-Raymond. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

**Dès 7 h, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.**

## L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS SAINT-RAYMOND

### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Julie Chalifour**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Doris Modérie**
- ◆ Directeur de projets :  
**Mathieu Ma Hive Dung**



### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Keven Tourangeau**
- ◆ Agente de location :  
**Donalissa Toussaint**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Alyne Dumas**



### PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur.

### L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Optik Design inc.